

VARIA

Confiné.es en famille:
comment le repli sur
le logement
reconfigure et accroît
les inégalités

Cet article contribue à éclairer la manière dont le confinement du printemps 2020 a renforcé ou déplacé les inégalités de classe et de genre, en explorant trois domaines de la vie familiale : la division sexuée des tâches et des espaces au sein des couples, le suivi de la scolarité des enfants et l'organisation temporelle de la vie domestique. Il s'appuie sur une enquête par entretiens approfondis auprès de personnes d'âges, de positions sociales et de conditions de logement diversifiés, et en particulier sur les sept enquêtés ayant en commun d'être confinés « en famille » (c'est-à-dire avec des personnes d'une autre génération : enfants, parents ou beaux-parents). Il s'agit de montrer comment les propriétés sociales variées de ces enquêtés (niveaux de diplômes des parents, nombre, âge et niveau scolaire des enfants, situations et modalités professionnelles intra-familiales) se combinent, et ainsi, d'appréhender finement les ressorts des inégalités sociales face au confinement déjà observées à grande échelle par le biais d'enquêtes statistiques.

Le confinement qu'a connu la France au printemps 2020 est un événement marquant au sens où il a introduit une rupture dans le cours ordinaire de la vie sociale¹. En effet, en raison du caractère jugé préoccupant de la pandémie de Covid-19, la quasi-totalité des activités ont été profondément transformées pendant une période de presque deux mois. La population a été contrainte de rester à domicile, les motifs, durées et lieux de sorties autorisées étant strictement limités. Les activités relatives au travail ont été suspendues ou réalisées à distance. Les activités scolaires et d'études ont été réalisées à domicile, et sous le contrôle des parents pour les enfants les plus jeunes, du fait de la fermeture des établissements scolaires et universitaires et dans le cadre d'une injonction ministérielle à la « continuité pédagogique »².

Les premières observations et enquêtes sociologiques, notamment quantitatives, menées pendant cette période, ont souligné les importants effets inégalitaires induits par les mesures sanitaires et le « cours anormal des choses »³ qui en a résulté. Tout d'abord, les populations les plus précaires ont été les plus exposées au virus⁴ et les situations de surpeuplement dans les logements ont été exacerbées⁵. Dans le domaine du travail, le

développement du télétravail et du chômage partiel ont été les deux principales transformations, mais n'ont pas concerné les différentes professions et catégories sociales de la même manière. Si les cadres et professions intermédiaires ont le plus souvent continué à travailler, les ouvriers et employés ont plus été touchés par les arrêts d'activité et ceux qui ont continué à travailler l'ont fait à l'extérieur de leurs logements⁶. De ce fait, les effets économiques de la période ont été également inégaux, les ménages les plus pauvres ayant connu des baisses de revenu⁷. Mais les effets inégalitaires sont aussi très marqués en termes de genre. Les femmes ont en effet cumulé les situations les plus défavorables en termes d'activité professionnelle, de conditions de travail et de division des tâches domestiques. Elles ont assuré une grande partie de la prise en charge, notamment scolaire, des enfants⁸ et l'inégale répartition des tâches domestiques s'est renforcée⁹. En outre, la présence d'enfants a creusé les écarts de genre au sein des couples au détriment des femmes¹⁰.

Ainsi, ce même événement vécu par l'ensemble des membres de la société française a eu des effets variables en fonction des propriétés sociales des personnes concernées. Au-delà de ce constat désormais bien documenté, nous proposons

¹ Grossetti Michel, Bessin Marc, Bidart Claire, *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, 2009, Paris, La Découverte.

² Bonnéry Stéphane, Douat Etienne (dir.), *L'éducation aux temps du coronavirus*, 2020, Paris, La Dispute.

³ Collectif d'analyse des familles en confinement (CAFC), *Familles confinées. Le cours anormal des choses*, 2021, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.

⁴ Brun Solène, Simon Patrick, « L'invisibilité des minorités dans les chiffres du Coronavirus : le détour par la Seine-Saint-Denis ». *De Facto - Institut Convergences Migrations*, Institut convergences Migrations, 2020, Dossier : Inégalités ethno-raciales et pandémie de coronavirus, pp.68-78.

⁵ Bajos Nathalie, Warszawski Josiane, Pailhé Ariane, Counil Emilie, Jusot Florence, Spire Alexis, Martin Claude, Meyer Laurence, Sireyjol Antoine, Franck Jeanna-Eve, Lydié Nathalie, « Les inégalités sociales au temps du COVID-19 », *Ques-*

tions de santé publique, 2020, n° 40, IRESP.

⁶ Lambert Anne, Cayouette-Remblière Joanie, Guéraud Elie, Bonvalet Catherine, Girard, Le Roux Guillaume, Langlois Laetitia, « Logement, travail, voisinage et conditions de vie : ce que le confinement a changé pour les Français », *COCOVI. Note de synthèse n°10 de l'enquête COCONEL*, 2020 INED.

⁷ *Ibid.*

⁸ Albouy Vanessa, Legleye Stéphane, « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle », *INSEE Focus*, 2020, n°197.

⁹ Mariot Nicolas, Mercklé Pierre, Perdoncin Anton (dir.), *Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020*, 2021, Grenoble, UGA Éditions.

¹⁰ Lambert Anne, Girard Violaine, Guéraud Élie et al., « L'enfermement domestique des mères. Conditions de logement et espace à soi en confinement », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2021, vol. 141, n° 4, pp. 11-30.

Méthodologie d'enquête

Le collectif d'enquête s'est formé quelques jours après le début du confinement autour d'une préoccupation sociologique commune qui était de contribuer à saisir de manière qualitative les effets de socialisation plus ou moins durables de l'épisode inédit du printemps 2020 sur des individus aux conditions d'existence variées. Soucieux·ses de réaliser une première série d'entretiens avant la levée du confinement afin de saisir à chaud et dans le détail des indices concrets de la vie quotidienne permettant d'apprécier une transformation éventuelle des pratiques, des formes de permanence ou de résistance dispositionnelle, nous nous sommes appuyé·es sur nos réseaux amicaux et familiaux pour identifier des personnes (dont nous connaissions les caractéristiques à faire varier comme l'âge, le sexe, la résidence, la profession et la situation familiale) susceptibles d'accepter un entretien prolongé (de 2h environ) sur leur vie quotidienne, dans ce contexte pesant. Ce dispositif d'enquête original a été mis en place dans un laps de temps très court : un mois environ pour établir un guide d'entretien détaillé permettant en particulier de reconstituer finement les modalités d'une série de pratiques avant et pendant le confinement, puis 12 entretiens menés entre le 2 et le 8 mai 2020. Il présentait le risque d'une relation d'entretien marquée par une forte proximité (ou une inhibition, suivant les registres), peu propice à l'explicitation. Pour pallier cette difficulté, ce sont - dans la plupart des cas - des membres de l'équipe qui ne connaissaient pas les enquêté·es qui ont réalisé les entretiens. Ce mode de recrutement par interconnaissance présentait aussi a priori l'inconvénient de cantonner l'enquête dans des régions de l'espace social proches de nos positions. Mais la relative hétérogénéité des origines, des parcours résidentiels et des univers de sociabilité des membres de l'équipe ont finalement joué favorablement pour accéder à douze individus dont les configurations et les caractéristiques sociales étaient assez variées (voir tableau).

Les entretiens ont été renouvelés 12 mois plus tard sur les mêmes domaines de pratiques pour saisir la durabilité de certains changements décrits lors de la phase précédente. Ils ne sont pas mobilisés dans cet article.

d'étudier dans cet article les ressorts de ces inégalités en nous inspirant du cadre théorique dispositionnaliste-contextualiste proposé par Bernard Lahire¹¹. D'après cet auteur, les pratiques observables résultent de la rencontre d'un contexte d'action et des dispositions des individus. Nous faisons l'hypothèse que les transformations exceptionnelles du contexte du printemps 2020 ne sont pas absorbées de la même manière selon les ressources matérielles, culturelles, relationnelles et plus largement dispositionnelles dont sont dotés les individus. Ce sont donc ces réactions différenciées au brusque changement de contexte, comparé à la situation antérieure, que nous étudions ici. Il s'agit ainsi de mettre en évidence, à un niveau d'analyse plus fin, les processus par lesquels se constituent les inégalités observées à grande échelle.

Nous nous appuyons pour ce faire sur une enquête par entretiens approfondis (voir encadré) auprès de personnes d'âges, de positions sociales et de conditions de logement diversifiés. Nous avons cherché à saisir les éventuelles transformations des

manières de faire et de penser survenues pendant ce premier confinement dans différents domaines, en particulier l'école, le travail et les loisirs, activités habituellement dispersées ou déléguées¹², ainsi que les tâches et les rythmes domestiques.

Les analyses qui suivent se concentrent sur les sept enquêté·es de notre population qui ont en commun d'être confiné·es « en famille », c'est-à-dire avec des personnes d'une autre génération (enfants, parents ou beaux-parents). Ces situations de cohabitation sous le même toit de personnes de plusieurs générations entretenant des liens de parenté permettent d'étudier les effets concomitants et combinés des différentes transformations induites par le confinement.

Cette population d'enquête peut sembler peu diversifiée en termes de grandes classes sociales, puisque les enquêté·es relèvent essentiellement de différentes fractions de la classe moyenne (du « bas » pour la famille d'Aurélia au « haut » pour celle de Noémie), à l'exception de Thomas et de sa conjointe que l'on peut affilier aux classes supérieures.

¹¹ Lahire Bernard, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, 1998, Paris, Nathan.

¹² Collectif d'analyse des familles en confinement, 2021, *op. cit.*

Enquêté.e principal.e	âge	Profession (formation et diplôme)	Situation pendant le confinement	zone de résidence, logement (taille et extérieur)	Autre(s) adultes(s) cohabitant(s)	enfant(s)
Manon	20	Apprentie barmaid (en alternance restauration)	cours et emploi suspendus	grande zone urbaine, maison avec terrasse	Mère (professeure en télétravail), beau-père (profession et diplôme non renseignés)	Demi-frère (9 ans, CM1)
Cécilia	21	Etudiante (L1 LEA) et serveuse	Pas de cours à distance. Chômage partiel	Zone rurale, grande maison sur deux étages avec vaste jardin	Petit ami (étudiant), la mère de celui-ci et son conjoint (employée de mairie et responsable d'une entreprise dans le secteur du bois, diplômes non renseignés)	Demi-frères du petit ami (3 et 5 ans, maternelle)
Thomas	32	Chef de projet dans une multinationale (bac+5 IEP Bordeaux puis Ecole des Ponts Paristech)	Poursuite de l'activité en télétravail	Zone urbaine, appartement avec balcon	Conjointe (économiste, bac+5 IEP Bordeaux). En congé de maternité	Fille (5 mois)
Noémie	34	Orthophoniste en libéral (bac+5)	Suspension de l'activité	Zone urbaine, maison de 130 m ² avec terrasse et jardin	Conjoint (professeur des écoles remplaçant, bac+5). Activité très diminuée.	2 enfants (10 mois et 6 ans, CP)
Aurélia	38	Couturière salariée (bac pro élevage équin et CAP couture)	Suspension de l'activité	Zone rurale, maison de 130 m ² avec jardin	Conjoint (charpentier, devenu responsable d'un bureau d'étude, DUT puis licence pro), poursuite de l'activité	2 enfants (9 ans, CM1 et 11 ans, 6 ^{ème})
Clarisse	39	Photographe indépendante (bac+5 Beaux-Arts)	Suspension de l'activité	Zone urbaine, appartement 90 m ² donnant sur une cour commune et doté d'un jardin collectif proche	Conjoint (cheminot bac pro), en arrêt de travail prolongé	3 enfants (18 mois, 5 ans et 9 ans, CM1)
Rémi	56	Menuisier indépendant (CAP menuiserie)	Forte diminution de l'activité puis arrêt quasi complet	Zone péri-urbaine, maison de 90 m ² avec jardin	Conjointe (documentaliste, bac+3 Licence), suspension de l'activité	2 enfants (12 ans, 5 ^{ème} et 16 ans, 1 ^{ère})

Les situations de précarité résidentielle et économique avant et pendant le confinement nous échappent donc, d'autant plus que toutes ces familles vivent dans des logements relativement grands (y compris les deux étudiantes ayant perdu leur emploi) et qu'au moins un des membres des couples parentaux a conservé ses revenus habituels durant le confinement.

Néanmoins, nos enquêtées se distinguent à plusieurs niveaux si l'on examine des caractéristiques sociales plus précises. Sur le plan des ressources scolaires d'abord, les niveaux de diplôme des enquêtées sont très disparates, allant du CAP au Bac+5. Des variations intra-familiales caractérisent aussi notre population, avec des familles où les niveaux de diplômes sont homogènes (Thomas et Noémie) et d'autres où l'un des parents est plus diplômé que l'autre (Aurélia, Clarisse et Rémi). Le nombre, l'âge et le niveau scolaire des enfants présents au domicile diffèrent également, de l'enfant unique non scolarisé (Thomas) à la famille de trois enfants dont deux sont scolarisés (Clarisse). Enfin, les situations et modalités professionnelles intra-familiales sont aussi contrastées, entre des familles où les deux parents ont suspendu ou presque leur activité professionnelle (Rémi, Clarisse ou Noémie) et celles où le membre masculin du couple poursuit son activité contrairement à sa conjointe (Thomas et Aurélia). Ainsi, la prise en compte de la combinaison des propriétés sociales dans chaque famille nous permet d'appréhender les ressorts des inégalités sociales face au confinement, de saisir des processus au-delà des variables.

Nous étudierons en trois temps la manière dont cette situation de « crise » a renforcé ou déplacé les inégalités de classe et de genre préexistantes. Nous montrerons d'abord comment les reconfigurations de la division sexuée des tâches et des espaces tendent à renforcer les inégalités au sein des couples, dans des proportions et selon des modalités qui varient selon les situations antérieures. Nous verrons ensuite comment l'injonction à faire « l'école à la maison » a recentré les relations familiales autour des enjeux scolaires et renforcé les inégalités sociales face à l'école et face aux contenus culturels scolairement rentables. Nous envisagerons enfin les redéfinitions des rythmes domestiques et la manière donc les vies familiales sont inégalement régulées, du fait des évolutions objectives des contraintes temporelles, notamment professionnelles, mais

aussi des rapports au temps déjà constitués par les enquêtés.

Des inégalités sexuées renforcées par la redistribution des tâches et des espaces

Les enquêtes quantitatives menées dans la période¹³ montrent très clairement que le confinement a maintenu et souvent renforcé les inégalités sexuées dans l'univers domestique. Nos analyses des entretiens menés avec l'un des membres de cinq couples de parents permettent de saisir les modalités d'actualisation ou de renforcement de ces inégalités. En effet, pendant la période considérée, le partage des tâches domestiques a été redéfini sur la base des répartitions antérieures, déjà marquées par des divergences.

Une « nouvelle » répartition du travail domestique

On peut distinguer au sein du corpus deux profils de familles, dont les caractéristiques recourent assez largement les déterminants sociaux des inégalités domestiques¹⁴. Le premier correspond à des familles où les tâches étaient, avant le confinement, réparties selon un système de division sexuée « traditionnelle »¹⁵ (Rémi, Aurélia et Clarisse). Moins diplômés que les autres, ces couples sont aussi ceux dont les enfants sont plus nombreux (deux ou trois) ou un peu plus âgés (scolarisés au collège ou au lycée). Ici, le contexte du confinement a constitué un terrain de renforcement des inégalités domestiques au sein du couple. Les femmes assumaient déjà l'essentiel du travail domestique¹⁶ en temps ordinaire et elles prennent en charge la majorité des nouvelles charges induites par cet épisode exceptionnel, par exemple « l'école à la maison » (*cf. infra*), mais aussi la préparation des repas de midi désormais pris à domicile par l'ensemble des membres de la famille.

¹³ Lambert, Cayouette-Remblière, 2021, *op. cit.* ; Mariot, Mercklé et Perdoncin, 2021, *op. cit.*

¹⁴ Brousse Cécile, « Travail professionnel, tâches domestiques, temps "libre" : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Economie et statistique*, 2015, n°478-480, pp. 119-154.

¹⁵ Cartier Marie, Letrait Muriel, Sorin Matéo, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, 2018, vol. 39, n°1, pp. 63-81.

¹⁶ Au sens de l'INSEE, « est considérée comme «travail domestique» toute activité réalisée gratuitement au domicile et qui a un substitut marchand ». Fouquet Annie, « Chapitre 5. Le travail domestique : du travail invisible au «gisement» d'emplois », in Laufer Jacqueline et al., *Masculin-Féminin questions pour les sciences de l'homme*, 2001, (2e éd.) Paris, Presses Universitaires de France, pp. 99-127.

Le second profil concerne des familles où la répartition des tâches domestiques en temps ordinaire est plus égalitaire (Thomas et Noémie). Les deux membres de chaque couple sont globalement plus diplômés que les précédents et leurs niveaux de reconnaissance professionnelle sont relativement similaires. Les enfants sont beaucoup plus jeunes ou moins nombreux. Du fait de la naissance récente d'un enfant, les deux mères sont en congé maternité ou parental juste avant le confinement et n'ont pas réellement repris d'activité. La répartition des tâches domestiques demeure plus égalitaire que dans le premier type de familles : les pères investissent une série de tâches supplémentaires qui apparaissent durant la période comme le suivi du travail scolaire, la préparation des repas, etc.

Pendant la période du confinement, les habitudes sont restructurées dans les deux types de familles. L'analyse plus fine, centrée sur deux cas emblématiques de ces deux types, des réappropriations de l'espace et du temps par les membres du couple permet de montrer la manière dont les inégalités sexuées se renforcent très nettement dans le premier type et de révéler leurs modalités plus discrètes dans le second type.

Des réappropriation genrées de l'espace

De manière particulièrement saisissante pour les couples qui s'inscrivent dans le premier type de famille, c'est à travers la réappropriation par l'homme d'espaces liés au domicile mais à distance du « noyau dur » de l'activité domestique¹⁷ que se renforcent les inégalités sexuées.

Ainsi Rémi arrête rapidement l'essentiel de son activité professionnelle, faute de chantiers accessibles et de matériaux de construction tandis que sa compagne est également au chômage technique sans aucun télétravail exigé par sa hiérarchie durant l'essentiel de la période. La division du travail domestique avant le confinement correspond à un modèle dans lequel l'homme investit davantage des tâches éloignées du foyer et n'a qu'un « rôle d'appoint » lorsqu'il s'agit des activités accomplies au « centre du foyer »¹⁸. Si Rémi assure en effet l'important travail de bricolage de sa maison en cours de rénovation (le week-end, le soir

et parfois en journée sur son temps professionnel), sa contribution au reste du travail domestique se limite souvent à la préparation de quelques plats le soir, tandis que sa femme (souvent revenue du travail une heure ou deux avant son mari) assume le reste (des devoirs aux lessives en passant par l'essentiel du ménage, mais aussi les courses). Avec le confinement, ce modèle se maintient et à certains égards se durcit, puisque Rémi œuvre désormais presque exclusivement à l'extérieur de la maison (bricolage dans des annexes autour de la maison ou dans l'atelier situé à une dizaine de mètres, rénovation du bâtiment, remise en ordre du jardin après l'hiver, création d'un poulailler, etc.) et participe moins souvent aux tâches culinaires, à l'exception des barbecues ou des « apéros » faits dans le jardin :

« Alors, là, nous c'est à l'ancienne. C'est vraiment Elodie qui s'occupe de la maison, et moi de l'extérieur. Parce que le ménage, j'en ai fait moi, pendant un mois et demi, et Elodie à l'intérieur. A l'extérieur j'avais tellement de choses à faire avec l'inondation, que ça a été un ménage intensif. Ça a été... ouais. Gros, gros, gros ménage, ouais (...). *Après, Elodie elle est toujours à des tâches : machine à laver, bouffe... ben voilà, la caricature* ».

Sa présence et sa participation au travail domestique (entendu au sens large de travail gratuit pour le collectif) augmentent bien pendant la période, mais selon des modalités socialement construites comme masculines, à travers un surinvestissement de champs d'activités qui ont pour point commun d'être plutôt situés à la périphérie du foyer et relativement proches des tâches qu'il réalise d'ordinaire dans le cadre professionnel¹⁹.

Le jeu qui s'opère ici actualise et renforce un système qui oppose le *dedans* « féminin » et le *debors* associé au « masculin »²⁰ et peut apparaître comme particulièrement inégalitaire dans la période étudiée. D'une part, il conforte la place de Rémi sur des terrains et des genres de chantiers que le contexte de restriction générale des sorties a très vite rendu plus attractifs. Travailler à l'extérieur c'est aussi, pour lui, pouvoir régulièrement se protéger de quelques-uns des effets négatifs du confinement sur

¹⁹ L'attitude de Rémi est proche ici des hommes de milieu populaire décrits par Cécile Brousse qui, « quand arrivent les périodes de chômage ou le temps de la retraite, (...) s'investissent dans des activités de semiloisir telles que le jardinage et le bricolage » (Brousse, 2015, *op.cit.*).

²⁰ Bourdieu Pierre, *La domination masculine*, 1998, Paris, Seuil.

¹⁷ Cartier et al., 2018, *op. cit.*

¹⁸ Ledoux Clémence, Thuillier Benoît, « Du travail domestique masculin au travail domestique des hommes », *Terrains & travaux*, 2006, vol. 10, n° 1, pp. 56-76, p. 60.

le corps²¹ que représente l'accaparement physique par les activités du « noyau dur » de la maison (la cuisine, la salle à manger, l'espace des devoirs) où les tensions entre les membres de la famille contraints au repli prolongé peuvent être les plus vives : « Moi j'ai un atelier pour m'isoler, quoi. Et ça change tout. (...) *Moi j'arrive à tenir parce que j'ai un espace extérieur* ».

D'autre part, par un effet de balancier, ce jeu tend à entraîner sa compagne vers l'épicentre du foyer qu'elle a la charge presque exclusivement de « faire tourner », à travers l'anticipation et la préparation des repas, le nettoyage, le rangement ou l'accompagnement des enfants dans leur travail scolaire. Dans la famille de Rémi, comme dans les deux autres du premier groupe, les deux membres du couple ne sont pas affectés de la même manière par le confinement (y compris lorsque les logements bénéficient d'un espace extérieur). Ce contexte ne constitue donc pas nécessairement un terreau favorable pour « redistribuer les cartes » sur le front de la division sexuée du travail domestique et de la répartition des espaces.

Dans les familles du second groupe, la logique plutôt égalitaire de partage du travail domestique en temps ordinaire est globalement maintenue pendant la période. C'est ce que révèle par exemple l'entretien réalisé avec Thomas qui permet de reconstituer ses journées. Pendant le confinement, il télétravaille à temps plein, tandis que sa femme est encore en congé maternité. Loin de baisser, sa participation au travail domestique tend même alors à augmenter : outre les repas du soir, qu'il continue de préparer, il assure désormais aussi ceux du midi, investit davantage toute une série de tâches ménagères y compris les plus féminisées (autour du linge par exemple) et prend régulièrement le temps de s'occuper de son bébé. Son volontarisme pour que ne s'installe pas un modèle traditionnel de division sexuée des tâches dans son couple se révèle explicitement lorsqu'il raconte la manière dont il essaie de conjuguer son activité professionnelle à distance et le travail domestique (« *ma femme lance les lessives et moi dans les réunions où je m'ennuie particulièrement, je coupe mon micro et j'accroche les lessives* ») ou encore lorsqu'il évoque ce qu'il fait du temps de transport pour se rendre habituellement à son travail désormais épargné :

²¹ La dépense énergétique que représentent ses activités en extérieur sont aussi coûteuses physiquement pour Rémi mais celles-ci lui permettent d'exprimer et de valoriser ses dispositions à la « dépense » tout en échappant à la force « centripète » du foyer (Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, 1990, Paris, PUF).

« *et le soir j'ai pas de temps de trajet donc, donc je peux m'occuper de ma fille* ». Mais sous l'angle plus serré de la réappropriation des espaces et des sorties liés au travail domestique qui nous intéresse ici, ce tableau de famille *a priori* très égalitaire se nuance légèrement. Car si Thomas accomplit bien régulièrement un travail pour le collectif familial au cœur du foyer, il investit néanmoins particulièrement des « tâches mixtes » c'est-à-dire « des activités reliant l'intérieur et l'extérieur »²² telles que les courses mais aussi les promenades avec sa fille (sans sa compagne). Il rejoint à cet égard les habitudes masculinisées observées chez les pères de l'autre groupe dont la participation à l'effort domestique ou au travail du *care* se fait plus souvent à une certaine distance de la maison et « à l'air libre ». Thomas exprime d'ailleurs son inclination à « sortir » en travaillant quand c'est possible sur son balcon et en envisageant l'achat d'une maison avec un jardin. Le renforcement des inégalités sexuées s'opère donc, dans des modèles familiaux très contrastés, par une appropriation genrée des espaces, ce que d'autres enquêtes menées sur la même période ont aussi constaté²³.

Du temps à soi : un privilège inégalement réparti

La possibilité de préserver un temps personnel ou non est une autre dimension par laquelle se renforcent les inégalités sexuées. L'existence de ce temps à soi est une norme sociale qui s'est diffusée depuis la fin du XIX^e siècle, tout en faisant l'objet d'appropriations différenciées selon la classe sociale et le sexe²⁴. Le confinement à domicile de la plupart des activités et des membres des familles tend cependant à faire diminuer le temps à soi des mères²⁵. C'est tout particulièrement le cas dans les familles où la division des tâches est traditionnelle, puisque, comme nous l'avons montré plus haut, les charges domestiques sont non seulement accrues mais elles tendent à occuper la quasi-totalité des emplois du temps quotidiens maternels. La raréfaction des activités professionnelles, plus

²² Ledoux et Thuillier, 2006, *op.cit.*

²³ Baudot Pierre-Yves *et al.*, « Le confinement de l'intérieur. Appropriations genrées de l'espace domestique », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2021, vol. 141, n° 4, pp. 107-117 ; Lambert Anne *et al.* « L'enfermement domestique des mères. Conditions de logement et espace à soi en confinement », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2021, vol. 141, n° 4, pp. 11-30.

²⁴ Masclat Olivier, « C'est mon moment ». Le temps pour soi des ouvrières et des employées », *Travail, genre et sociétés*, 2018, vol. 39, n° 1, pp. 101-119.

²⁵ Mariot Nicolas *et al.*, 2021, *op. cit.* ; CAFC, 2021, *op. cit.*

fréquentes chez les femmes, associée à des baisses de revenus, va de pair avec un accroissement de la disponibilité maternelle²⁶.

Ainsi, la réorganisation domestique limite considérablement le temps qu'Aurélia passe seule ou peut consacrer à des activités pour elle-même. D'ordinaire, elle a l'habitude d'écouter des émissions et de la musique à la radio tout en travaillant. L'absence d'activité professionnelle conduit à la disparition du plaisir associé à cette pratique solitaire. Plus généralement, la recherche d'un temps à soi devient un enjeu important mais laisse entrevoir des contradictions. Au début du confinement, Aurélia emmenait ses enfants se promener mais ces derniers s'en sont rapidement lassés. Au bout de quelques semaines, elle parvient donc à se réserver, « *de manière très égoïste* » dit-elle en entretien, une promenade quotidienne d'une heure en solitaire, la semaine comme le week-end.

Ce temps pour soi est néanmoins un résidu dans son emploi du temps : il reste conditionné par la réalisation des nombreuses tâches domestiques et la disponibilité qu'elle accorde à sa famille.

« Quand j'ai fait tout ce que j'avais à faire dans ma journée, voilà souvent vers 4-5 heures, je me dis : je fais une heure de vélo là maintenant. Ou je vais marcher, c'est une heure souvent en fin de journée. Ou le week-end plutôt en début de journée du coup, comme moi je dors pas bien le matin, souvent comme mes enfants et mon mari dorment, voilà je me lève et je sors à ce moment-là comme ça après je peux passer du temps avec eux ».

Cette situation lui pèse considérablement : « Réellement, j'ai accordé quasiment tout mon temps à mes enfants. Et... et du coup... les 2-3 premières semaines, je me suis rendu compte que je n'avais plus du tout de moment pour moi, et du coup voilà c'est pour ça que je me suis imposée de sortir tous les jours, parce que je pense que je commençais limite à être dépressive ». La reconnaissance, dans une perspective psychologisante, de la valeur de la norme du temps à soi, entre ainsi en contradiction avec la réalisation des tâches qui lui incombent, dans le cadre d'une répartition inégalitaire.

Plus généralement, ce cas nous permet de comprendre pourquoi, au-delà du constat factuel du renforcement des inégalités genrées, les femmes, notamment celles âgées de plus de 30 ans

et ayant des enfants, ont plus souvent que d'autres catégories exprimé des sentiments négatifs à propos de la période de confinement²⁷. En outre, l'accompagnement scolaire des enfants a également renforcé certaines tendances familiales préexistantes.

L'encadrement scolaire en famille : redéfinition des rôles et accentuation des inégalités

La sociologie de l'éducation a montré comment les rapports socialement différenciés des familles à l'école contribuent aux inégalités sociales de réussite scolaire. Pendant le confinement, l'internalisation dans le cadre domestique des activités scolaires a renforcé les processus préexistants. En effet, le suivi parental de la scolarité est l'une des tâches domestiques dont le volume a considérablement augmenté pendant le confinement dans la mesure où l'activité scolaire avait lieu exclusivement au domicile. L'analyse de ce suivi parental dans les familles de notre enquête montre comment le rôle des ressources culturelles parentales – déjà important en temps « normal » – s'est accru, accentuant par conséquent les inégalités sociales face aux attentes scolaires.

Les ressources familiales au premier plan

Pendant le confinement, les familles ayant au moins un enfant scolarisé dans l'enseignement primaire ou secondaire ont été confrontées à une forte augmentation de la place prise par l'école au sein de l'environnement domestique et à une injonction accrue au suivi de la scolarité de leurs enfants, puisque tout le travail scolaire se faisait à la maison. Quatre familles dans lesquelles nous avons interrogé l'un des deux parents sont concernées par cette situation (Noémie, Aurélia, Clarisse et Rémi). Si le confinement renforce la place prise par la scolarité dans la sphère domestique, il accentue aussi les effets des ressources familiales puisque, dans ce contexte particulier, les activités des enfants se font exclusivement au domicile et en présence des adultes de la famille.

Le recentrement sur le domicile accentue en premier lieu les effets des ressources économiques et notamment des conditions matérielles de vie sur la scolarité²⁸. En particulier, la taille du logement,

²⁷ Mariot Nicolas *et al.*, 2021, *op. cit.*

²⁸ Thin Daniel, « La scolarisation de l'espace familial au quotidien » : in Bonnéry, Douat, 2020, *op. cit.*, pp. 39-53.

²⁶ Les hommes ont plus souvent prolongé leur activité et cela a contribué à renforcer les inégalités de partage du travail domestique (Lambert Anne, *et al.* « Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de covid-19 a changé pour les Français », *Population & Sociétés*, 2020, vol. 579, n° 7, pp. 1-4.)

qui induit une plus ou moins grande possibilité de s'isoler pour réaliser son travail scolaire, est une ressource d'autant plus importante en contexte de confinement où la cohabitation est permanente. On observe toutefois peu de différences entre les familles enquêtées à ce niveau : les logements sont globalement grands, le plus petit étant celui de Clarisse. La famille de cette dernière est la seule dans laquelle un aménagement de l'espace a été réalisé pour le travail scolaire (un bureau dans le salon pour le fils aîné afin qu'il ait un espace de travail indépendant du reste de la fratrie). Dans le registre des ressources matérielles, la possession d'équipements facilitant le suivi des enseignements à distance et la réalisation des devoirs est aussi un facteur d'inégalités²⁹ qui n'intervient que marginalement dans les familles enquêtées. On peut cependant distinguer la situation dans la famille de Rémi, qui ne dispose que d'un vieil ordinateur et d'une imprimante capricieuse, de celles des familles de Noémie et d'Aurélia, qui ne sont pas totalement équipées (aucune n'a d'imprimante par exemple) mais qui peuvent utiliser du matériel professionnel à des fins scolaires. Ainsi, Noémie a rapporté son imprimante de son cabinet, et le mari d'Aurélia s'est fait prêter par son travail un ordinateur portable et imprime tous les jours les devoirs de ses enfants à son bureau.

Si ces conditions matérielles de la scolarité ne sont pas à négliger, elles différencient moins les familles enquêtées que les ressources scolaires des parents. On peut ici distinguer trois types de configurations. La première est celle que l'on trouve chez Noémie qui est dotée, comme son conjoint, de capitaux scolaires importants du fait de niveaux d'études et de professions en affinité avec le monde scolaire (comme orthophoniste, Noémie a l'habitude d'accompagner des enfants dans des tâches à forte connotation scolaire et son conjoint est professeur des écoles). Le deuxième type de situation concerne deux couples au sein desquels les femmes ont nettement plus de capitaux scolaires que les hommes (Clarisse et Rémi). Enfin, dans la famille d'Aurélia, les dotations scolaires des deux conjoints sont inversées, au profit du mari, et moins inégales. Cette dernière famille est ainsi la moins dotée en capitaux scolaires si l'on prend en compte le cumul des diplômes parentaux. Il faut cependant

²⁹ Montmasson-Michel Fabienne, « Une étrange parenthèse pédagogique à l'école » : in Bonnéry, Douat, 2020, *op. cit.*, pp. 25-38.

souligner l'existence, dans cette famille, de ressources scolairement rentables développées dans le cadre de responsabilités associatives. Aurélia et son conjoint sont en effet tous les deux président·es d'associations (association de danse et fédération compagnonique), et on peut supposer que cette activité mobilise et renforce leur familiarité avec l'écrit et leur aptitude à l'organisation.

Des redéfinitions du rapport à l'école socialement différenciées

De nombreuses recherches montrent l'impact, pour la scolarité des enfants, des ressources scolaires des parents, que ce soit dans ou hors périodes de confinement³⁰. Les résultats de notre enquête vont dans ce sens puisqu'on observe qu'en fonction de ce type de ressources, les manières de faire et de vivre le travail scolaire, et la place donnée à celui-ci par rapport aux loisirs, diffèrent fortement et révèlent une plus ou moins grande continuité entre l'espace domestique et le monde scolaire. Le contexte du confinement, vient donner à voir de manière particulièrement nette ces rapports inégaux à l'école. Si le nombre d'enfants scolarisés à suivre et leur niveau scolaire impactent la quantité de travail des parents³¹, le confinement accentue aussi les inégalités dans la mesure où les familles déjà proches de l'école y trouvent une occasion de renforcer cette proximité, tandis que les familles moins à l'aise ou plus ambivalentes vis-à-vis des enjeux scolaires voient leurs rapports à l'école devenir encore moins évidents. On peut ici distinguer trois types de situations qui recoupent les caractéristiques scolaires parentales vues plus haut.

Tout d'abord, la famille de Noémie, où les parents ont tous les deux des ressources scolaires importantes, se caractérise à la fois par une maîtrise du contenu et du temps du travail scolaire et par un rapport détendu à celui-ci. Pour Noémie, la dimension scolaire du confinement n'a pas du tout été un problème (« ça roule, c'est facile »). Pendant le confinement, les devoirs se sont même beaucoup

³⁰ Insee 2020, « Inégalités sociales dans l'enseignement scolaire », *France portrait social, Insee Référence*, édition 2020, pp. 230-231 ; Bonnéry, Douat, 2020, *op. cit.*

³¹ Les parents qui n'ont qu'un enfant scolarisé en primaire, comme c'est le cas chez Noémie, consacrent moins de temps à l'école que les deux familles, celles d'Aurélia et de Rémi, où il y a plusieurs enfants scolarisés, dont un ou deux au collège où la quantité de devoirs est manifestement plus importante ; à l'inverse, quand il y a un enfant scolarisé en maternelle, les enjeux scolaires semblent moins importants, ce qui permet, dans le cas d'une fratrie, de concentrer ses efforts sur les plus âgés comme c'est le cas chez Clarisse.

mieux passés qu'habituellement, sa fille ayant été « *très conciliante* ». Les parents n'ont éprouvé aucune difficulté : le travail a toujours été fait dans les temps et Noémie et son conjoint ne se sont pas senties perdues face aux consignes de l'enseignante. Dans cette famille, le confinement est ainsi un contexte où se manifeste une aisance scolaire qui permet de passer relativement peu de temps aux devoirs (2h chaque matin au maximum) et de s'affranchir des rythmes habituels : « *Au début, quand on mettait le réveil, on lui avait fait un temps de récré. On a abandonné ! (rire) Parce que comme on s'est décalé progressivement, du coup on s'est dit qu'elle pouvait travailler deux heures de suite sans faire de récré (petit rire)* ». C'est aussi un contexte où la continuité entre l'espace domestique et le monde scolaire se réaffirme et se renforce :

« La maîtresse nous avait envoyé une vidéo sur le coronavirus faite avec des Playmobil, et puis comme ma fille avait fait un dessin animé avec son papa en Playmobil, ben du coup elle a eu envie de lui envoyer. (...) On l'a sollicitée pour lui montrer ce que la puce avait fait avec son papa ».

Comme on le voit dans cet extrait d'entretien, on trouve dans cette famille une grande continuité entre activités de loisirs et attentes scolaires. C'est le cas notamment au niveau des habitudes parentales de gestion des écrans qui s'inscrivaient déjà dans cette continuité avant le confinement et qui le restent, bien que d'une autre manière, au cours de ce dernier. Habituellement, la petite fille n'a le droit de regarder des dessins animés que les jours sans école. Face à ses demandes accrues pendant le confinement, les parents ont un peu assoupli ces règles temporelles, mais en conservant une conformité scolaire au niveau des contenus :

« On a instauré quand même pas d'écran quand y a école, fin en tout cas pas de dessin animé, mais elle a le droit de regarder Fred et Jamie, «C'est pas sorcier», ou des dessins animés comme «Il était une fois la vie», des trucs comme ça ».

De plus, si les temps de loisirs enfantins augmentent pendant le confinement, ils sont dans cette famille largement tournés vers des jeux éducatifs, ainsi que vers des jeux de société et des activités manuelles (dessins) faits chaque après-midi en compagnie des parents, donc de manière encadrée.

A l'opposé de la famille de Noémie, on trouve celle d'Aurélia où le volume des capitaux scolaires parentaux cumulés est le plus faible de notre population et où c'est exclusivement le

membre le moins diplômé du couple, Aurélia, qui encadre les devoirs pendant le confinement. Bien qu'elle s'efforce d'ordinaire de mettre en œuvre et transmettre à ses enfants des dispositions planificatrices, en gérant de manière très stricte la réalisation des devoirs (« *le dimanche en fait, c'était en début d'après-midi, on faisait tous les devoirs de la semaine* »), sa moindre aisance scolaire se donne à voir très nettement dans ce contexte. Elle fait part d'un sentiment d'incompétence et d'incertitude vis-à-vis du travail scolaire mais aussi d'un ascétisme qui révèle une bonne volonté scolaire et une tension accrue vis-à-vis des enjeux scolaires. Aurélia s'est ainsi sentie sous « *pression* », « *angoissée* », « *paniquée* » par l'école à la maison. Avec son aîné en classe de 6^{ème} en particulier, elle s'est trouvée dépassée par certains contenus scolaires (« *Y a des choses qui sont loin, même en CE2 hein y a des choses qui sont loin* »), par la quantité de devoirs (« *C'était hallucinant. (...) j'étais débordée !* »), et par les multiples consignes adressées par les différents enseignants :

« [Parmi les enseignants] y'en a qui envoyaient par mail, y'en a qui envoyaient sur [le logiciel] PRONOTE. (...) Il fallait chercher dans «discussion», des fois dans «informations», des fois dans «cahier de texte», voilà du coup chacun faisait à sa sauce (...) et j'ai passé énormément de temps à chercher les devoirs, et j'ai pas toujours compris les consignes ».

Dans cette famille, contrairement à ce qu'on a vu chez Noémie, les tensions autour de la scolarité se sont clairement accentuées pendant le confinement. Le fils d'Aurélia fait habituellement volontiers ses devoirs mais il rechigne davantage pendant le confinement en se montrant « *moins motivé* », ce qui crée des tensions nouvelles avec sa mère (« *On s'est pas mal disputé là-dessus du coup* »). De plus, contrairement à ce qui se passe chez Noémie, les devoirs occupent ici une grande partie de la journée. Aurélia a tenu à « *imposer le même rythme qu'à l'école* » : heure de lever identique – entre 7h et 7h30 avec un réveil –, début du travail scolaire « *vers 8h30-8h45 dernier carat* », aménagement d'une « *récréation* », élaboration d'un « *planning* » pour les différentes disciplines à travailler. Ce cadrage temporel strict était clairement pour elle un moyen de se rassurer et d'avoir malgré tout prise sur la scolarité de ses enfants. Aurélia ne résout donc pas les difficultés qu'elle rencontre pendant le confinement par une mise à distance des enjeux scolaires mais elle les investit au contraire davantage dans ce contexte. Ainsi, de manière significative,

elle n'aurait pas souhaité qu'il y ait moins de devoirs (elle en a même rajoutés à sa fille quand une de ses deux maîtresses était malade) : « C'est très bien que ça se fasse. Même si c'est difficile » ; « C'est dur, mais c'est important ».

Si le confinement est, dans la famille d'Aurélia, un contexte d'accentuation d'un rapport tendu à l'école, c'est aussi un moment où la distance relative entre l'espace domestique et le monde scolaire se donne à voir et se renforce. Les loisirs des enfants d'Aurélia sont restés relativement éloignés des contenus et des modalités les plus scolaires (jeux de ballons, vélo, construction de cabanes, télévision et jeux-vidéos). En particulier, les temps d'écran en autonomie ont augmenté tandis que les jeux de société encadrés par les adultes ont été progressivement abandonnés : « *(Les écrans) là c'est vrai qu'avec le confinement j'ai un peu relâché quoi. Mais au début je disais non (...) et puis bon au bout d'un moment quand j'ai fait huit Cluedo, bah ouais moi aussi j'en ai un peu marre et du coup c'est vrai que je les laisse plus regarder la télé* ». Dans cette famille, la séparation entre l'école et les loisirs est donc beaucoup plus nette que dans celle de Noémie. D'ailleurs, Aurélia entretient avant tout un rapport utilitaire aux savoirs scolaires qui se révèle et se renforce tout particulièrement pendant le confinement. Face à la quantité de devoirs reçue par son fils, elle a en effet décidé (après en avoir informé toutefois le professeur principal et le chef d'établissement) de ne pas faire les devoirs dans les matières qu'elle juge « *secondaires* » (arts plastiques, sport, musique, etc.) parce que sans doute plus proches à ses yeux de la sphère des loisirs.

Dans le troisième type de familles (Rémi et Clarisse), caractérisées par des niveaux de ressources scolaires très hétérogènes au sein du couple, le suivi scolaire est aussi plus compliqué du fait du confinement (retard pris dans la réalisation des devoirs, enfants peu « motivés », etc.) mais, contrairement à ce que l'on observe chez Aurélia, les parents composent avec ces difficultés en adoptant un rapport plus détendu au travail scolaire, en relativisant les enjeux. Dans ces deux familles, où ce sont aussi les mères qui prennent en charge exclusivement le travail scolaire, cette attitude se comprend notamment au regard de capitaux scolaires maternels plus importants que chez Aurélia. D'autres recherches ont en effet montré que, durant cette période, les mères les plus diplômées ont eu tendance à prendre de la distance

avec les enjeux scolaires là où les mères moins dotées ont davantage pris au sérieux les recommandations des enseignants³². Dans la famille de Rémi, où les enfants ne sont habituellement pas très motivés par le travail scolaire, le relâchement est prononcé. Les devoirs ont lieu dans l'après-midi car le rythme familial a été « cassé » avec le confinement (les enfants se lèvent tous les deux en fin de matinée, voire en début d'après-midi). Si le cadet, encadré par sa mère, a un temps de travail quotidien régulier, le travail de l'aînée se fait davantage « *au gré de ses envies* », ce qui est vu comme une fatalité par Rémi (« *Mais ça, c'est Marion* »). De plus, Rémi constate que son fils apprécie le relâchement du rythme scolaire et, loin de s'en inquiéter, il trouve cette réaction légitime au regard de la pression scolaire habituelle, perçue comme excessive : « *Je me rends juste compte qu'ils bossent forcément moins, donc ils sont moins fatigués. Parce qu'ils n'ont quand même pas à se taper (...) sept ou huit heures de présence dans un babut... C'est vrai que c'est hallucinant. Ils bossent comme des dingues d'habitude.* ». Chez Clarisse, les devoirs de l'aîné, « *dyslexique* » et « *pas très docile* », sont faits tous les matins pendant deux ou trois heures mais ce temps est insuffisant pour faire le travail demandé et le retard s'accumule tout comme les tensions (« *Je pensais que ça allait finir, on allait se trincer lui et moi* »). Face à ces difficultés, l'attitude de Clarisse tend aussi plutôt vers une forme de relâchement (le rythme familial s'est largement assoupli et son fils se lève bien plus tard que d'habitude) et vers la relativisation des enjeux scolaires : « *ça sert à rien d'en faire des heures parce que là il devient fou quoi* ». Aux yeux de Clarisse, ce n'est pas très grave qu'il y ait quelques semaines sans école et il y a des contenus et des manières d'apprendre autres que scolaires.

Une reconfiguration de l'accompagnement scolaire

Si le confinement donne à voir et renforce les effets des inégalités des ressources scolaires des parents, il est aussi un contexte où la présence de ces ressources est susceptible d'être modifiée. En effet, selon leurs situations professionnelles, les parents des familles enquêtées ont passé plus ou moins de temps à leur domicile et ont été plus ou moins disponibles pour l'accompagnement scolaire. Cette dimension de la prise en charge de la scolarité s'ajoute aux précédentes pour expliquer les facilités

³² CAFIC, 2021, *op. cit.*

ou difficultés déjà soulignées.

Ainsi, dans la famille de Noémie, où l'école à la maison n'a pas posé de problème, le confinement a accru considérablement le temps de présence et de disponibilité des deux parents dotés de ressources scolaires importantes. En effet, tous deux étaient à la maison et leur activité professionnelle respective était quasiment à l'arrêt (Noémie n'a pas fait de téléconsultation d'orthophonie et son conjoint, professeur des écoles remplaçant, n'avait pas de classe à sa charge). En comparaison avec leurs habitudes avant le confinement, Noémie a beaucoup plus joué avec sa fille, en particulier à des jeux éducatifs (« *J'avais ramené plein de jeux du cabinet, donc on a tout testé !* ») tandis que son conjoint a davantage encadré son travail scolaire, ce qui a manifestement encouragé chez elle des attitudes de travail scolairement attendues, comme l'explique Noémie : « *Comme j'ai l'habitude d'être en individuel dans mon travail, je vais avoir tendance à l'accompagner énormément, alors que lui il la laisserait beaucoup plus autonome. Et du coup, je me rends compte qu'en fait elle peut être beaucoup plus autonome, quand je vois comment lui, il fait* ».

A l'inverse, les difficultés rencontrées par Aurélia ont été renforcées par le fait qu'elle s'est retrouvée seule à devoir gérer les devoirs de ses deux enfants alors qu'habituellement son conjoint participe à leur réalisation (« *Le dimanche c'était vraiment un moment où on se mettait tous les quatre autour de la table et on faisait les devoirs de la semaine* »). En effet, comme on l'a vu plus haut (I), elle était en chômage partiel pour garde d'enfants tandis que son conjoint, scolairement plus doté qu'elle, a continué à travailler à plein temps à l'extérieur du domicile. Le confinement se traduit donc dans cette famille par un éloignement des ressources scolaires paternelles : « *L'anglais, le français, tout ça, ça allait, mais surtout pour tout ce qui est un peu géométrie, on s'en sert pas trop en fait du coup. Fin moi je m'en sers pas en tout cas, mon mari oui, mais moi non* ».

Dans les familles de Clarisse et de Rémi, les deux parents étaient au domicile pendant le confinement avec un temps largement libéré des contraintes professionnelles. Cette disponibilité ne se traduit pas par un temps d'accompagnement scolaire accru puisque ce sont exclusivement les mères – bien plus diplômées que leur conjoint – qui ont accompli ce travail, comme elles le faisaient déjà avant le confinement. Leurs difficultés à faire face

aux contraintes liées à « l'école à la maison » ont été manifestement renforcées par l'absence de relais de la part de leur conjoint. Ceux-ci ont pourtant des centres d'intérêt qui, s'ils n'ont pas été sanctionnés par des diplômes, ne sont pas totalement éloignés des préoccupations scolaires. Ainsi, du fait de leur engagement militant ou leurs relations avec des artistes et des intellectuels, Rémi et le conjoint de Clarisse entretiennent une certaine familiarité avec la culture écrite et ses logiques d'argumentation. De plus, Rémi s'intéresse à l'astronomie et aux arts plastiques et il partage cet intérêt avec son fils. Quant au mari de Clarisse, il est jugé « *plus pédagogique* » qu'elle, qui se définit au contraire comme étant « *pas hyper pédagogique* » et « *pas super à l'aise* » avec les demandes scolaires. Mais en l'absence d'intervention directe de ces pères dans le suivi scolaire de leurs enfants, ces ressources paternelles n'ont pas beaucoup d'effets pendant le confinement³³.

La présence ou l'absence de relais dans la prise en charge des devoirs crée donc des inégalités entre les familles confinées. Dans deux autres familles, les relais se situent non pas du côté des parents mais du côté de grandes sœurs (ou quasi-grandes sœurs) confinées dans des logements familiaux qui ne sont pas les leurs habituellement et qui y apportent donc des ressources supplémentaires. Ainsi, Manon et Cécilia, deux étudiantes largement libérées de leur travail universitaire pendant le confinement, ont aidé à la prise en charge de la scolarité des plus petits et à leur accompagnement dans des jeux éducatifs. Manon « *alterne* » avec ses parents pour l'encadrement des devoirs de son demi-frère et elle lui fait faire des jeux de société « *pour le décrocher un peu de ses écrans* ». Quant à Cécilia, elle participe aux activités proposées par les enseignantes des deux demi-frères de son petit ami et contribue à la transmission d'un vécu agréable de ces tâches :

« Y a des petits dessins à faire, des lettres, des petits trucs en pâte à modeler. Franchement les maîtresses elles font des trucs trop mignons. Les maîtresses elles envoient beaucoup de trucs. (...) On participe, on aide, on montre. (...) Comme ça au moins ils ont l'impression de plus s'amuser ».

Ainsi, le suivi de la scolarité pendant le confinement dépend non seulement des ressources

³³ Les effets moindres du capital culturel paternel au regard de celui des mères sur la scolarité des enfants, et leurs liens avec les différences d'implication des parents dans les devoirs et le quotidien des enfants, s'observent dans d'autres périodes (Henri-Panabière Gaële, *Des « héritiers » en ébec scolaire*, 2010, Paris, La Dispute).

culturelles présentes au sein des familles, mais aussi de la possibilité de les mobiliser dans le cadre d'interactions avec les enfants autour de leur travail scolaire. Pour expliquer les inégalités observées entre les familles, interviennent donc la plus ou moins grande disponibilité des adultes, ou leur plus ou moins forte inclination à se rendre disponibles pour ce travail scolaire, autrement dit l'une des dimensions des rapports familiaux au temps qu'il s'agit à présent d'approfondir.

Les temps familiaux à l'épreuve du confinement

Le confinement a non seulement redéfini les lieux des activités, en « internalisant » notamment les activités professionnelles et de formation, mais également les horaires et les rythmes de ces dernières. Or, les rapports au temps sont socialement situés et leur analyse donne à voir les ressorts des inégalités. Les dispositions planificatrices et l'autocontrainte (tendance à l'anticipation et à suivre une programmation fixée à l'avance) caractérisent davantage les classes dominantes, là où les dispositions spontanéistes et hédonistes (inclination à prendre les choses comme elles viennent et à profiter de l'instant présent) sont plus fréquentes en classes populaires³⁴. Nous verrons dans cette dernière partie comment les temporalités familiales de la période étudiée résultent de la rencontre entre l'évolution des contraintes extérieures et les dispositions temporelles incorporées par les enquêtés.

Des rythmes domestiques inégalement transformés

Interrogées deux mois après le début du confinement, nos enquêtées décrivent des rythmes domestiques, de repas et de sommeil qui ont changé, brutalement ou au fil du temps. L'importance de ces transformations provient tout d'abord de l'effacement plus ou moins prononcé des contraintes objectives liées en particulier aux obligations scolaires et professionnelles mais elle varie aussi selon la force des dispositions incorporées. En tenant compte de ces deux dimensions, on peut distinguer trois types de familles. Dans les premières (Thomas et Aurélia), le quotidien et les

semaines restent fortement scandés par le maintien des activités extérieures, notamment l'activité professionnelle à temps plein de l'un des parents (à domicile ou à l'extérieur). Dans les deuxièmes (Rémi, Clarisse et Cécilia), à l'inverse, le rythme habituel est fortement transformé par l'éloignement des contraintes professionnelles et scolaires, et par l'indifférenciation des lieux pour travailler, étudier et se reposer. Enfin, dans les deux derniers cas (Noémie et Manon), on observe le maintien d'un rythme régulier par la mise en œuvre d'une autocontrainte temporelle, malgré un affaiblissement net des contraintes objectives habituelles.

Dans le premier type de famille, Thomas est en télétravail, et le mari d'Aurélia continue à exercer son emploi sur site. Comme on l'a vu plus haut, l'économie du temps de trajet permet à Thomas de s'occuper davantage de sa fille (ce qu'il fait aussi lors de la pause méridienne) et de se lever plus tard (à 7h45 ou 8h15 au lieu de 6h30). Rythmées par les réunions à partir de 8h ou 8h30 et les dossiers à faire avancer, ses journées de travail continuent à se dérouler sur une dizaine d'heures par jour (terminant vers 18h30, il retravaille parfois « *une petite heure* » lorsque sa fille est couchée). Les horaires professionnels du mari d'Aurélia n'ont pas changé (8h30-12h30 puis 13h30 jusqu'à 18h ou 20h) mais le temps de trajet (plus réduit que celui de Thomas) n'est pas déduit, d'autant qu'il rentre déjeuner à son domicile. Ces horaires professionnels participent à ponctuer les journées du reste de la maisonnée au sens où le cadre temporel strict qu'Aurélia impose au travail scolaire de ses enfants, s'il est calqué sur les horaires d'école (II.2), s'appuie aussi en grande partie sur les contraintes objectives de l'emploi paternel et l'horaire de déjeuner qui en découle :

« J'ai essayé de garder un peu le rythme de l'école, donc j'ai levé mes enfants tous les matins entre 7h et 7h30. (...) Donc on a gardé ce rythme-là et puis le fait que de toute façon mon mari rentre manger tous les midis, on est aussi tenu par l'horaire du repas, parce que lui il est restreint par son horaire d'arrivée, son horaire de départ, parce que il faut qu'à 13h30 il soit au travail, donc voilà on était aussi maintenu par ça. Et après du coup, une fois que mon mari était parti à 13h30, on se remettait au travail ».

Ces deux enquêtées donnent des horaires assez précis pour décrire leurs journées et indiquent un changement de rythme entre les jours de semaine et le week-end. Aurélia, tout en veillant ces jours-là à maintenir un certain rythme, décale un peu

³⁴ Pour une synthèse, voir Darmon Muriel, Dulong Delphine, Favier Elsa, « Temps et Pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2019, n° 226-227, pp. 7-15.

les horaires de lever et de repas. Elle laisse en particulier dormir ses enfants plus tard et prend alors son temps personnel (I.3). Quant à Thomas, il en profite pour se lever plus tard et prend alors en charge le réveil possible de sa fille pendant la nuit. Ces deux enquêtées ont aussi en commun certaines intentions éducatives dans leur rapport aux rythmes domestiques. Ainsi Aurélia s'attache à « tenir l'horaire » (surtout celui du coucher des enfants) là où Thomas explique avoir conservé une régularité des repas dans la perspective d'habituer sa fille à un rythme normé : « On est un peu réglés aussi par rapport au fait de vouloir donner un rythme à notre fille ».

Dans le deuxième type de familles, les contraintes professionnelles directes se sont éloignées en même temps que le cadre scolaire s'est affaibli en ne se déroulant plus dans un lieu dédié (comme l'école ou l'université³⁵). Chez Rémi et Clarisse, tous deux indépendant·es, l'activité professionnelle des différents membres de la famille est suspendue (ou fortement diminuée) dans un contexte de relativisation des enjeux scolaires et de relâchement des rythmes domestiques (II.2.). Dans le cas de Rémi, la perception du caractère « hallucinant » du cadre temporel scolaire habituel n'est pas étrangère au rapport qu'il entretient par ailleurs avec la pression temporelle qu'il a pu lui-même subir lorsqu'il était salarié. Ainsi, il apprécie de ne plus avoir à regarder autant sa montre ou une horloge dans le cadre du travail depuis qu'il est « en micro-entreprise » : « Quand je travaillais en usine ou en atelier ou que je faisais des chantiers, effectivement. Tu regardes [l'heure]. Mais... si ça m'arrive, bien sûr. Mais ce n'est pas comme quelqu'un qui bosse à la chaîne ou en usine (...). Moi je souffre pas au travail ».

Chez Cécilia aussi, on assiste à un affaiblissement des contraintes professionnelles. Confinée chez et avec la famille de son petit-ami, elle est au chômage partiel de son emploi de serveuse et sans véritable contraintes universitaires. Son beau-père a vu son activité de menuiserie se réduire et sa belle-mère travaille essentiellement chez elle. Dans ces trois familles, les enquêtées se lèvent plus tard qu'auparavant mais selon des modalités différentes. Cécilia programme son téléphone portable pour sonner à heure fixe (à 9h30) pour ne pas « gaspiller » sa journée « à dormir », Rémi se réveille de lui-même à des heures irrégulières et Clarisse est réveillée vers

9h par sa fille de 18 mois. Les horaires de repas sont fluctuants chez Rémi et Cécilia. Rémi et sa conjointe déjeunent ensemble à partir de 13h-14h (les enfants ayant pris le petit-déjeuner très tard ne mangent pas avec eux) et le dîner se déroule bien plus tard que d'habitude : « On se permet pas en période scolaire de manger à 21h ou 22h. Enfin, ça nous arrive le week-end mais sinon, non. Là c'est vrai qu'on a complètement cassé le rythme. (...) On s'est laissé dépasser par pas mal de choses, oui. ». Pour Cécilia, l'heure du lever est fixe, de même que « l'apéro » qu'elle prend avec son petit ami (à 19h). Ce n'est pas le cas du déjeuner dont l'heure peut varier selon l'appétit des membres du foyer : « Si on a faim on mange à midi, si on n'a pas faim (...) on mange à 14h ». Chez Clarisse, les horaires du déjeuner sont plus réguliers, vers 12h30 (« on est assez calés »). Mais elle partage avec Rémi et Cécilia une sorte d'indifférenciation entre les jours de semaine et le week-end (d'ailleurs le travail scolaire de son aîné peut avoir lieu le samedi ou le dimanche matin), ce qui distingue très nettement ces trois enquêtées des autres. Par exemple, interrogée sur sa perception des différences entre semaine et week-end, Cécilia répond qu'il n'y en a pas vraiment et précise « à la limite, nous on se perd un peu dans les jours hein ». Ces trois enquêtées manifestent des dispositions plus spontanées que planificatrices. Ainsi Clarisse se dit « assez bordélique » et reconnaît, au sujet des devoirs de son fils, « perdre » énormément de temps.

Dans les deux derniers cas, les contraintes professionnelles et de formation sont globalement mises en suspens mais les horaires de lever, plus tardifs qu'en temps ordinaire, sont fixes, surtout pour Noémie dont le fils de 10 mois se réveille – et réveille ses parents – à 8h. Manon se lève d'elle-même vers 9h après avoir mis son réveil à cette heure-là pour ne pas « gâcher » ses journées et pour « maintenir un certain rythme », mais elle se « permet » de faire « la grasse matinée » le dimanche. Quant aux horaires de repas et de coucher, ils sont relativement fixes (Manon indique « on sait à quelle heure à peu près on fait les repas » et précise même regarder l'heure « au moment du repas du soir » « pour savoir si ils ont besoin d'un coup de main, les parents »). Ces horaires sont légèrement décalés le week-end par rapport à la semaine, week-ends qui sont par ailleurs dans les deux cas indemnes de tout travail, y compris scolaire. Pour ces deux enquêtées, le rythme des autres membres du foyer concourt à imprimer une forme de régularité. C'est le cas du maintien de l'exercice professionnel de la

³⁵ Montmasson-Michel, 2020, *op. cit.*, ; Millet Mathias, Vaquero Stéphane « Les heures du distanciel. Chronique d'une rupture pédagogique à l'université » : in Bonnéry, Douat, 2020, *op. cit.*, pp. 117-131.

mère de Manon (professeure) mais aussi de l'appétit du dernier né de Noémie : « *Je pense aussi que le fait d'avoir un bébé ça nous oblige entre guillemets à garder un rythme, parce que lui il est vraiment très, très rythmé, 'fin réglé, et donc du coup oui, on a des horaires de repas qui sont assez fixes* ». En écho avec l'intention éducative de Thomas évoquée plus haut, on peut rappeler que le caractère « réglé » de ce bébé n'a rien de naturel et révèle davantage le processus de socialisation temporelle qu'il connaît depuis sa naissance³⁶. Si la manifestation des dispositions temporelles des autres membres de la famille participe à rythmer le quotidien de Noémie et de Manon, la manière dont ces deux enquêtées décrivent le déroulement des journées (avec des horaires précis) et des semaines (où le week-end marque une rupture) est aussi l'indice d'un rapport au temps moins spontané que celui de Rémi, Clarisse et Cécilia, et d'un degré d'auto-contrainte temporelle plus important.

La domestication des temps de formation

Outre le maintien ou l'affaiblissement des contraintes extérieures, qui constituent des variations contextuelles, les rythmes domestiques de nos enquêtées sont profondément façonnés par la manière dont les activités qui se déroulaient auparavant à l'extérieur du logement sont intégrées dans le contexte domestique, autrement dit par les dispositions temporelles. La comparaison des cas des deux étudiantes de notre échantillon permet de saisir les effets respectifs des contextes et des dispositions. Cécilia et Manon sont concernées par l'injonction ministérielle à la continuité pédagogique, qui a pu avoir des effets en termes de « scolarisation de l'espace familial »³⁷. Cependant, leurs manières contrastées de « domestiquer » leurs temps de formation (et de loisirs) permettent d'objectiver des dispositions temporelles spontanées ou au contraire planificatrices.

Cécilia et Manon intègrent toutes les deux une unité familiale à laquelle elles n'appartenaient pas juste avant et partagent l'expérience d'un effacement quasi-total de leurs contraintes d'étude et d'emploi. Toutes deux participent néanmoins,

le plus souvent sur un mode ludique, à encadrer la scolarité à domicile d'enfants bien plus jeunes (II.3.) et aux tâches domestiques (préparation du repas et ménage). Elles se lèvent le matin sans obligation extérieure (à 9h pour Manon et 9h30 pour Cécilia) et déclarent toutes deux faire du sport le matin, après avoir pris un petit déjeuner (une demi-heure pour Manon, une heure pour Cécilia) et consacrer environ 1h30 par jour à leurs cours.

En réalité, au moment de l'entretien, Manon (se décrivant comme « *pas du tout sportive* ») a arrêté de faire des exercices de musculation en s'inspirant de vidéos en ligne : « *Enfin, au bout d'un moment j'ai un peu décroché aussi, parce que c'était un peu répétitif et (...) ça me divertissait plus autant qu'au début quoi* ». Au contraire, Cécilia continue à s'y tenir (ses pratiques sportives avant le confinement étaient déjà régulières). Le temps investi par Manon dans sa formation (tous les jours de semaine en suivant à 16h une « *master classe* » de barman *en live* et en travaillant sur ses cours avant ou après) semble avoir été relativement régulier là où celui de Cécilia est plus difficile à quantifier (elle ne fait pas référence à un créneau particulier). De plus Manon a travaillé plus intensément ses cours au début du confinement, lorsqu'elle pensait qu'il allait durer deux semaines, en profitant pour se « *remettre un peu à jour* » et « *donner un coup de collier* » avant d'apprendre que sa formation était suspendue. Cette implication tient en partie au fait qu'elle « *aime vraiment beaucoup* » sa formation et que ses cours lui « *manquent* » (ce que ne déclare pas Cécilia). Pour autant l'organisation spécifique qu'elle met en œuvre lors du confinement, en se « *fixant des objectifs tous les jours* » et en travaillant à heures régulières, prolonge sa manière d'étudier en temps normal : « *Dans la semaine je me force, au moins pendant deux jours je me fixe des créneaux très précis qui sont consacrés aux cours* ». Ce rapport « maîtrisé » au temps³⁸ fait écho au type de rationalisation que l'on retrouve dans d'autres de ses pratiques. Décidant globalement « *le matin en [se] levant* » ce qu'elle va faire de sa journée, Manon « *planifie* » ses rendez-vous téléphoniques amicaux ou familiaux et décrit une prise en charge du ménage temporellement et spatialement cadrée (elle nettoie l'étage qu'elle occupe avec son frère « *une fois par semaine* » tandis que sa mère et son beau-

³⁶ Les mères les plus diplômées répondent souvent au sujet des possibilités d'alimentation entre les repas que leurs très jeunes enfants ne « réclament jamais », ce qui est l'indice d'un « réglage » précoce (Gojard Séverine, « L'alimentation dans la prime enfance. Diffusion et réception des normes de puériculture », *Revue française de sociologie*, 2000, vol. 41, n° 3, p. 484).
³⁷ Thin Daniel, 2020, *op. cit.*

³⁸ En référence à la distinction proposée par Muriel Darmon à propos des élèves de classes préparatoires, entre « les esclaves » et « les maîtres du temps » (Darmon Muriel, *Classes préparatoires. La fabrique d'une jeunesse dominante*, 2015, Paris, La Découverte).

père se chargent du rez-de-chaussée « *une fois tous les cinq jours* »³⁹.

Les réponses faites par Cécilia aux mêmes questions donnent à voir un rapport plus spontané aux contraintes de temps. De la même manière que l'horaire du repas varie selon les jours en fonction de la faim manifestée (cf. *supra*), les activités faites en commun avec d'autres membres du foyer se décident « à la minute » et ne sont jamais programmées : « *On prévoit jamais, du coup... c'est selon nos envies* ». Dans la même logique, les tâches ménagères se font « *un peu tout le temps* » et, en ce qui la concerne, en fonction de ce qu'elle voit à faire : « *Hier matin. Voilà. Le lave-vaisselle était plein, du coup y'avait de la vaisselle quand j'ai fini mon petit-déjeuner, j'étais toute seule dans la cuisine, donc... [rire] C'est tombé sur moi* ».

D'autres enquêtes ont montré le lien existant entre « la capacité à maîtriser son temps » et une perception positive de l'expérience du confinement⁴⁰. Or cette maîtrise ne tient pas seulement à un type particulier d'évolution des contraintes extérieures. Ces dernières sont en effet réappropriées selon les dispositions plus ou moins planificatrices ou spontanéistes précédemment incorporées par nos enquêtés. Les dispositions planificatrices permettant de maintenir une activité de formation représentent donc une ressource sociale dont les enquêtés sont inégalement dotés.

Si le repli sur le logement a redistribué les cartes dans les relations familiales, cela ne s'est pas fait au hasard mais en fonction des ressources initialement possédées et des habitudes déjà ancrées. Cette redistribution a ainsi accentué les inégalités au sein des familles en lien avec des assignations à des rôles et des espaces sexuellement différenciés. Quant aux inégalités entre familles, leur aggravation s'est particulièrement manifestée à l'occasion de la mise en œuvre du mot d'ordre de « continuité pédagogique » que seules les familles des fractions diplômées des classes moyennes et supérieures (comme celle de Noémie) ont pu mettre effectivement en œuvre dans la durée. Par ailleurs, l'amplitude des transformations des rythmes

³⁹ L'organisation temporellement cadrée des tâches ménagères est l'un des indices de temporalités domestiques familiarisant les enfants à un rapport au temps scolairement rentable (Henri-Panabière Gaële, Court Martine, Bertrand Julien, Bois Géraldine et Vanhée Olivier, « La montre et le martinet: Structuration temporelle de la vie familiale et inégalités scolaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2019, n° 226-227, pp. 16-30).

⁴⁰ CAFC, 2021, *op. cit.*

familiaux, qui participe aussi à établir les conditions plus ou moins favorables et agréables de « l'école à la maison », varie non seulement selon le degré d'effacement ou de maintien du cadre temporel donné par l'activité professionnelle des habitant·es du logement mais aussi en fonction des dispositions antérieurement construites par nos enquêtés ou par les personnes avec lesquelles ils et elles vivent.

En soulignant le poids des dispositions incorporées sur les manières de composer avec le confinement, les analyses présentées dans cet article constatent plutôt des effets de renforcement des dispositions préexistantes. Toutefois, cette constance dispositionnelle⁴¹ ne signifie pas que les adaptations à ce contexte inédit ont été vécues sur le mode de l'« évidence ». Au contraire, nous faisons l'hypothèse que la réflexivité dont témoignent la plupart de nos enquêtés (par exemple quand Aurélia se rend compte qu'elle manque de temps « pour elle » ou quand Rémi décrit la répartition sexuée des tâches au sein de son couple comme « *caricaturale* »), si elle est induite par l'exercice même de l'entretien, a été exacerbée du fait de la situation inhabituelle du confinement. Ainsi, nous montrons que le poids des habitudes et des assignations n'interdit pas des formes de distance ou de rupture avec le sens pratique, notamment dans les contextes de « crise »⁴², y compris du côté de celles et ceux que leurs parcours scolaire et professionnel n'ont pas particulièrement entraînés à cultiver un rapport théorique à la pratique. On peut aussi se demander si la continuité dispositionnelle observée ici ne s'accompagne pas d'une transformation de certaines dispositions, voire de l'émergence de nouvelles dispositions, du fait du confinement. L'objectif initial de notre recherche était en effet de mesurer également les effets possibles de ce contexte inédit sur ce type de changements, et le caractère durable et transposable de ces changements dans d'autres contextes. Si l'analyse menée dans cet article, appuyée uniquement sur une première vague d'entretiens réalisés à la fin du premier confinement, ne concerne pas ces effets de plus long terme, l'analyse à venir des entretiens menés un an plus tard avec les mêmes enquêtés devrait permettre d'approfondir cette piste du rôle de l'épisode critique du printemps 2020 et des mois qui ont suivi dans des processus de conversion ou de transformation dispositionnelles.

⁴¹ Bourdieu Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

⁴² Lahire Bernard, 1998, *op. cit.*